

La Charte du Club des Entrepreneuses

Les valeurs fondatrices du Club des Entrepreneuses sont :

Partage, Respect, Engagement

L'adhésion et la participation aux activités du Club des Entrepreneuses impliquent le respect des **principes suivants** :

Le partage dans la convivialité par l'ouverture d'esprit, des échanges constructifs entre les membres favorisant la réciprocité.

Le respect dans un esprit de bienveillance à l'égard de chacun nécessite de :

- Accueillir les différences,
- Encourager et reconnaître le travail accompli par chacun des membres et par le Club
- Apporter une vision constructive du développement de chacun et du Club
- Respecter la confidentialité concernant tous les projets et les échanges (personnels et professionnels) entre membres du Club

L'engagement de chacun des membres implique de :

- Participer de manière pro- active, tout au long de l'année, selon ses disponibilités et ses compétences, aux réunions, ateliers, commissions de travail, réflexions, actions et événements organisés par le Club.
- Faire preuve, dans sa propre activité, de professionnalisme pour contribuer à la bonne image du Club.
- Veiller dans ses relations extérieures à promouvoir le Club en professionnel et à agir au nom du Club uniquement avec l'autorisation préalable du Bureau.
- Contribuer bénévolement au développement :
 - personnel et professionnel des membres par des animations, ateliers ou autres initiatives (dont le contenu reste la propriété du bénévole).
 - du Club par des apports techniques, intellectuels, artistiques (qui resteront la propriété du Club).
- Ne divulguer aucune information susceptible de porter atteinte à la réputation et à l'image du Club et de ses membres, notamment en cas de départ du Club.